PAROISSE
LA-TRINITÉ-DE-POITIERS

La Trinité

Le nom de la paroisse est lié à la figure de saint Hilaire, premier évêque connu de la cité et le plus ancien des Pères de l'Eglise latine (mort en 367 ou 368). Son œuvre majeure est son Traité sur la Trinité rédigé au moment où l'Église connaît une crise profonde dans l'empire romain, celle de l'arianisme (du nom d'Arius, prêtre d'Alexandrie qui ne reconnaissait pas la divinité du Fils). En réponse, Hilaire assume la foi du premier concile œcuménique de Nicée (325).

Dans cette œuvre de référence, l'évêque Hilaire confesse la foi de son baptême, il manifeste la qualité de son discernement théologique ainsi que son autorité pastorale. Il formule trois prières (aux livres I, VI, XII). Aujourd'hui, la présence du baptistère (près de la cathédrale) constitue un vivant témoignage de la foi des premières générations chrétiennes. L'abbaye de la Trinité, quant à elle, est la seconde abbaye féminine dans la cité (10e siècle) ; au cours du 20e siècle, elle est devenue grand séminaire puis Maison diocésaine.

Le Symbole de la foi proclamé chaque dimanche et la rénovation de la profession de foi baptismale pendant la Vigile pascale expriment ce qui nous tient ensemble dans la foi, l'affirmation du mystère d'un seul Dieu Père, Fils et Esprit.

Dans la démarche d'initiation chrétienne, c'est pendant la Vigile pascale que les catéchumènes reçoivent le baptême. Celui-ci constitue la porte d'entrée dans l'Eglise avant la réception de l'eucharistie et de la confirmation. Ces trois sacrements de l'initiation chrétienne visent la maturité chrétienne, la participation à la vie de l'Eglise et le témoignage chrétien dans le monde de ce temps. L'Eglise célèbre la solennité de la sainte Trinité le dimanche qui suit la Pentecôte.

Profession de foi

« Conserve, je t'en prie, intacte la foi qui est en moi, et jusqu'à la fin de mon existence, donne-moi pareille voix pour dire ce que je sais afin que je tienne toujours ce que j'ai professé dans le Symbole de ma nouvelle naissance, baptisé que je fus dans le Père, le Fils et l'Esprit Saint.
Que je t'adore toi notre Père, et ton Fils conjointement avec toi, que je mérite ton Saint Esprit qui vient de toi à travers ton Fils unique. Car m'est le témoin suffisant pour ma foi celui qui dit : 'Père, tout ce qui est à moi est à toi et tout ce qui est à toi est à moi' (Jn 17, 10), mon Seigneur Jésus Christ, subsistant en toi et de toi et auprès de toi, toujours Dieu, béni dans les siècles des siècles. Amen ! »

Saint Hilaire, Traité sur la Trinité XII, 57